



Politique de révision des comptes nationaux

Neuchâtel, 2019

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements: info.vgr-cn@bfs.admin.ch
Rédaction: Fabrice Jacolet, OFS
Domaine: 04 Economie nationale
Langue du texte original: Français
Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Concept de mise en page: Section DIAM
Téléchargement: www.statistique.ch
Copyright: OFS, Neuchâtel 2019
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée

Table des matières

1	Introduction	3
2	Les deux systèmes de comptes annuels et trimestriels en Suisse	3
3	Les types de révision au niveau international	3
3.1	Révisions courantes ou de routine	3
3.2	Révisions majeures	3
3.3	Révisions non planifiées	3
4	Calendrier de diffusion et de révision	4
4.1	Révisions courantes des données annuelles	4
4.2	Révisions courantes des données trimestrielles	4
4.3	Révisions majeures	4

1 Introduction

Les comptes nationaux sont établis selon des concepts et des méthodes définis au niveau international et sur la base d'une multitude de sources de données, dont la disponibilité temporelle est très variable. Les estimations des comptes nationaux sont réalisées à l'aide des données disponibles, selon un échéancier préétabli, et s'efforcent à répondre aux besoins des différents utilisateurs. Comme ceux-ci souhaitent disposer d'informations le plus tôt possible, en particulier certains agrégats tels que le PIB, les estimations reposent sur les données existantes au moment de leur établissement. Ainsi, les premières estimations s'appuient sur des estimateurs, des indicateurs ou sur les tous premiers résultats des enquêtes. A mesure que de nouvelles informations sont disponibles (grandes enquêtes, données administratives), celles-ci sont intégrées dans les comptes nationaux et les estimations des périodes précédentes doivent être révisées afin de fournir aux utilisateurs les estimations les plus fiables possibles. Les révisions ne concernent pas seulement l'introduction de données plus récentes ou plus complètes mais également l'implémentation de nouveaux concepts et de nouvelles méthodes d'estimation. Ces changements visent à améliorer les indicateurs des comptes nationaux afin de refléter au mieux la réalité économique changeante.

Si la révision des indicateurs macroéconomiques est nécessaire pour tenir compte des informations les plus actuelles, elle peut être une source de désagrément pour les utilisateurs. A cette fin, il est nécessaire que les révisions reposent sur des recommandations et des procédures adéquates et qu'elles soient coordonnées au niveau national et international. La Suisse s'inscrit dans ce cadre et suit les directives d'Eurostat en la matière.

2 Les deux systèmes de comptes annuels et trimestriels en Suisse

En Suisse, les estimations annuelles sont du ressort de l'Office fédéral de la statistique (OFS). La section des « comptes nationaux » évalue directement les agrégats macroéconomiques et s'emploie à mettre en cohérence l'ensemble des sources disponibles¹. Par contre, les estimations trimestrielles sont du ressort du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Le secteur « conjoncture » effectue chaque trimestre une estimation du PIB selon les approches production, dépense et revenu, ventilées selon leurs différentes composantes. Les comptes trimestriels sont élaborés

¹ Les estimations annuelles sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/economie-nationale/comptes-nationaux.html>

selon une méthode d'estimation indirecte, reposant sur des techniques de désagrégation temporelle des séries annuelles². Ainsi, l'adéquation des données trimestrielles avec les données annuelles est assurée.

3 Les types de révision au niveau international

Différents types de révisions sont définis et coordonnés au niveau international.

3.1 Révisions courantes ou de routine

Les révisions courantes ou de routine correspondent aux modifications de données publiées liées au processus habituel de production et couvrent tous les changements des estimations des comptes nationaux pour une période donnée, opérés entre les estimations initiales et définitives. Ces révisions reposent sur la nécessité d'introduire des données de base plus complètes et plus récentes. Les révisions courantes sont effectuées à chaque publication de nouvelles données.

3.2 Révisions majeures

On distingue deux types de révisions majeures :

Les révisions « benchmark », qui consistent principalement à établir de nouveaux niveaux par l'implémentation de nouvelles données ou de données révisées et de nouvelles méthodes. Les révisions benchmark ont lieu tous les 10 ans (années terminant par 9).

Les « révisions conceptuelles », qui consistent principalement à implémenter de nouvelles recommandations internationales, telles qu'un nouveau Système européen des comptes. Ces changements fondamentaux donnent lieu à la révision complète des comptes nationaux, par le biais de nouveaux concepts et le cas échéant, de nouvelles sources et de nouvelles méthodes. Les révisions conceptuelles ont lieu tous les 10 ans (années se terminant par 4).

Les changements induits lors des révisions majeures sont susceptibles de créer des ruptures de série. Pour pallier ces ruptures, les données des années antérieures sont recalculées selon les concepts et les nomenclatures du nouveau système. Par conséquent, tant les estimations trimestrielles qu'annuelles sont intégralement révisées jusqu'au début de la série.

3.3 Révisions non planifiées

Les révisions non planifiées ont lieu pour répondre à des besoins

² Les estimations trimestrielles sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/wirtschaftslage--wirtschaftspolitik/Wirtschaftslage/bip-quartals-schaetzungen-.html>

spécifiques nationaux, en dehors de l'approche européenne harmonisée. De telles révisions sont rendues nécessaires par la nécessité d'intégrer des données révisées ou de corriger d'éventuelles erreurs affectant les estimations des comptes nationaux. Lors des révisions non planifiées, en principe, les estimations annuelles et trimestrielles sont intégralement révisées jusqu'au début de la série.

4 Calendrier de diffusion et de révision

4.1 Révisions courantes des données annuelles

La première estimation du PIB annuel de l'année t-1, qui correspond à la somme des quatre trimestres, est publiée par le SECO en même temps que le quatrième trimestre (fin février ou début mars de l'année t). À la fin août de chaque année t, l'OFS publie les estimations annuelles des comptes nationaux de l'année t-1, qui remplacent les premières estimations annuelles du SECO, et révisé les estimations des années t-2 et t-3.

4.2 Révisions courantes des données trimestrielles

Le SECO intègre dans les comptes nationaux trimestriels toute révision des données annuelles effectuée par l'OFS. En outre, le SECO révisé à chaque publication les données des trimestres dont les estimations ne s'appuient pas sur des valeurs annuelles de l'OFS. Ainsi, les révisions courantes concernent entre deux trimestres (en novembre de chaque année) et 13 trimestres (en août de chaque année). Concernant les données corrigées des variations saisonnières, l'intégralité des séries est révisée à chaque trimestre.

		février-mars	mai-juin	août-septembre	novembre-décembre
SECO	publication	Q4 t-1 et Y t-1	Q1 t	Q2 t	Q3 t
	révision	Q1 t-1 à Q3 t-1	Q1 à Q4 t-1	Q1 t-3 à Q1 t	Q1 t à Q2 t
OFS	publication			Y t-1	
	révision			Y t-3, Y t-2	

t : année courante

Q : données trimestrielles

Y : données annuelles

4.3 Révisions majeures

Lors des révisions majeures, le SECO et l'OFS révisent l'ensemble des estimations annuelles et trimestrielles jusqu'au début de la série. Les données révisées sont publiées en août.